



Réunion de Rentrée

Futsal

Saison 2018/2019



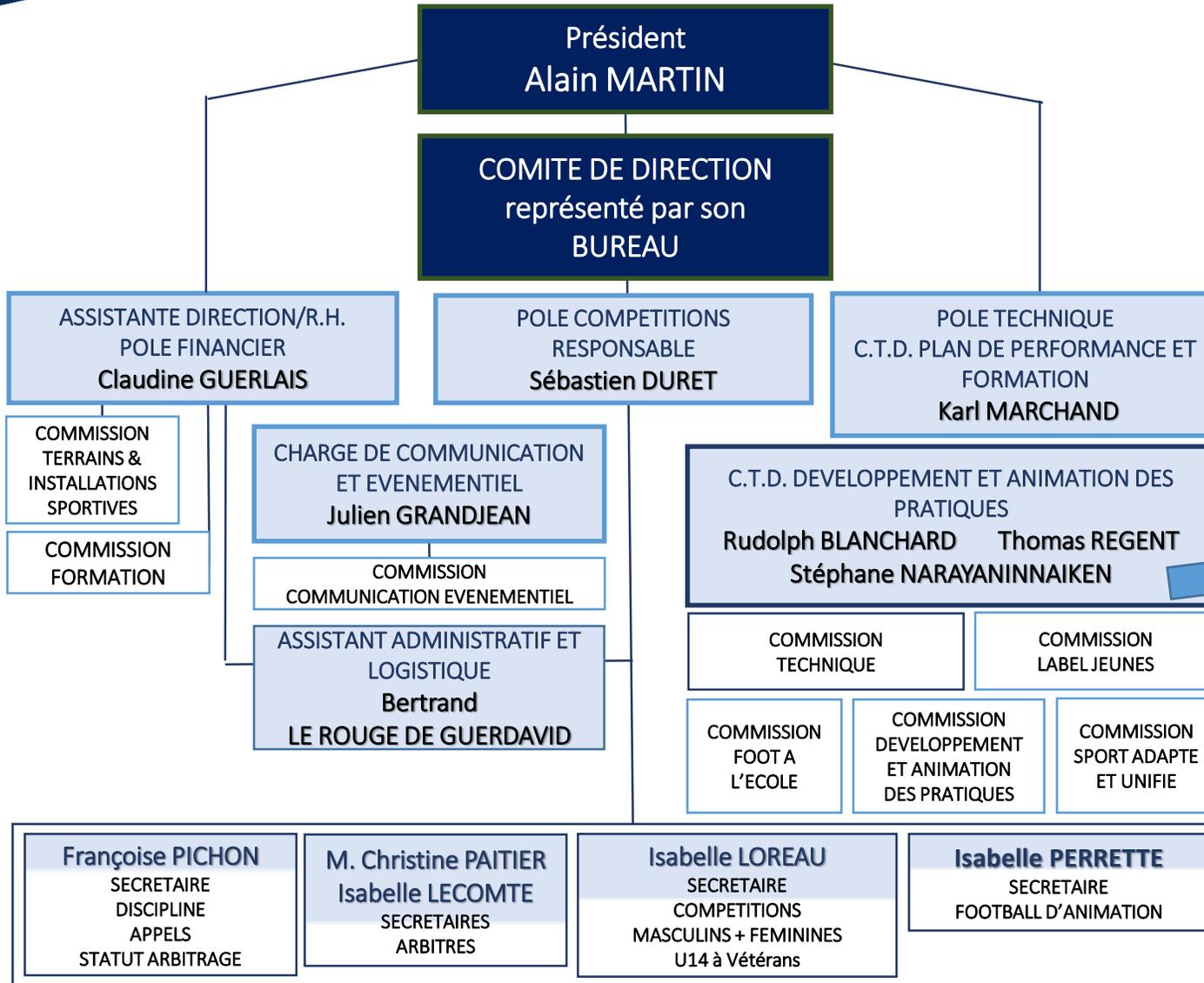


ORDRE DU JOUR

Réunion de rentrée

- Introduction
- Présentation de la nouvelle organisation et de l'administration
- Rappels réglementaires
- Organisation des compétitions
- Label jeunes futsal
- Formations modulaires
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Questions diverses

Nouvelle organisation du District



Accueil – Siège du District

Lundi de 13h30 à 17h30

Mardi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30



Permanence téléphonique

Lundi au Vendredi de 13h30 à 17h30

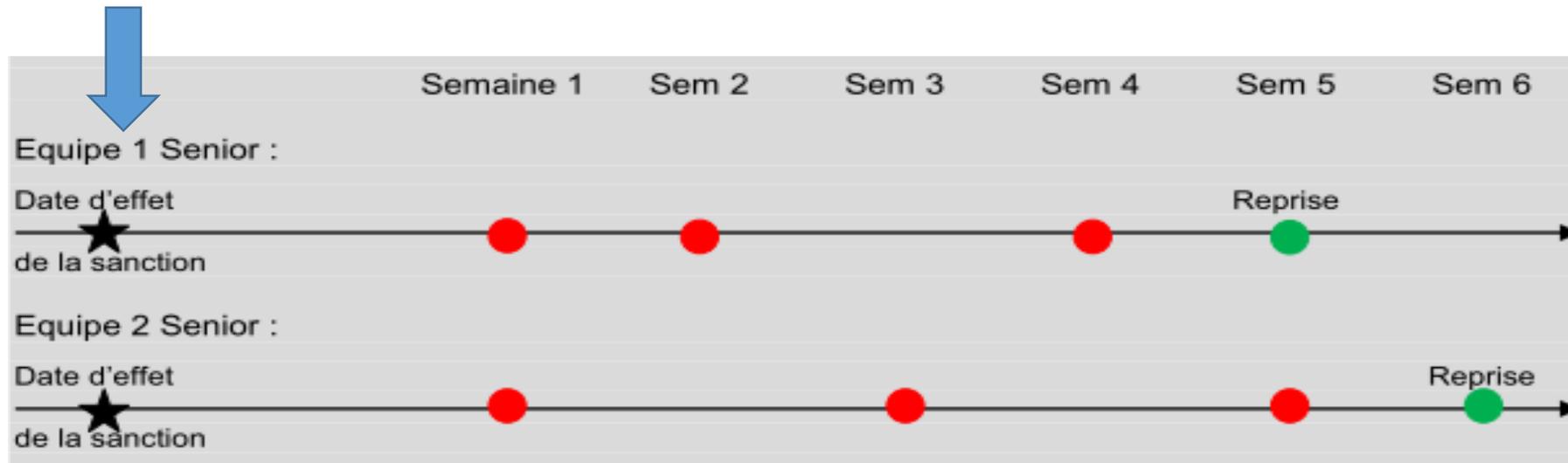
Privilégier les questions par e-mail

Plus de fax

Exemple : Automatique + 2 matchs (*date effet : semaine 0*)

=> Date de la sanction : seul point de départ

La compétition et l'équipe dans laquelle le joueur a eu sa sanction n'a aucune importance



Cas de la double licence

Pour les joueurs évoluant dans deux pratiques (Football Libre, Futsal) :

- les sanctions **inférieures ou égales à deux matchs de suspension ferme sont exclusivement purgées dans la pratique où elles ont été prononcées** (Football Libre, Futsal),
- les sanctions **supérieures à deux matchs** de suspension, même assorties en partie du sursis, sont purgées dans chacune des pratiques pour laquelle l'intéressé est licencié (Football Libre, Futsal)

Exemples :

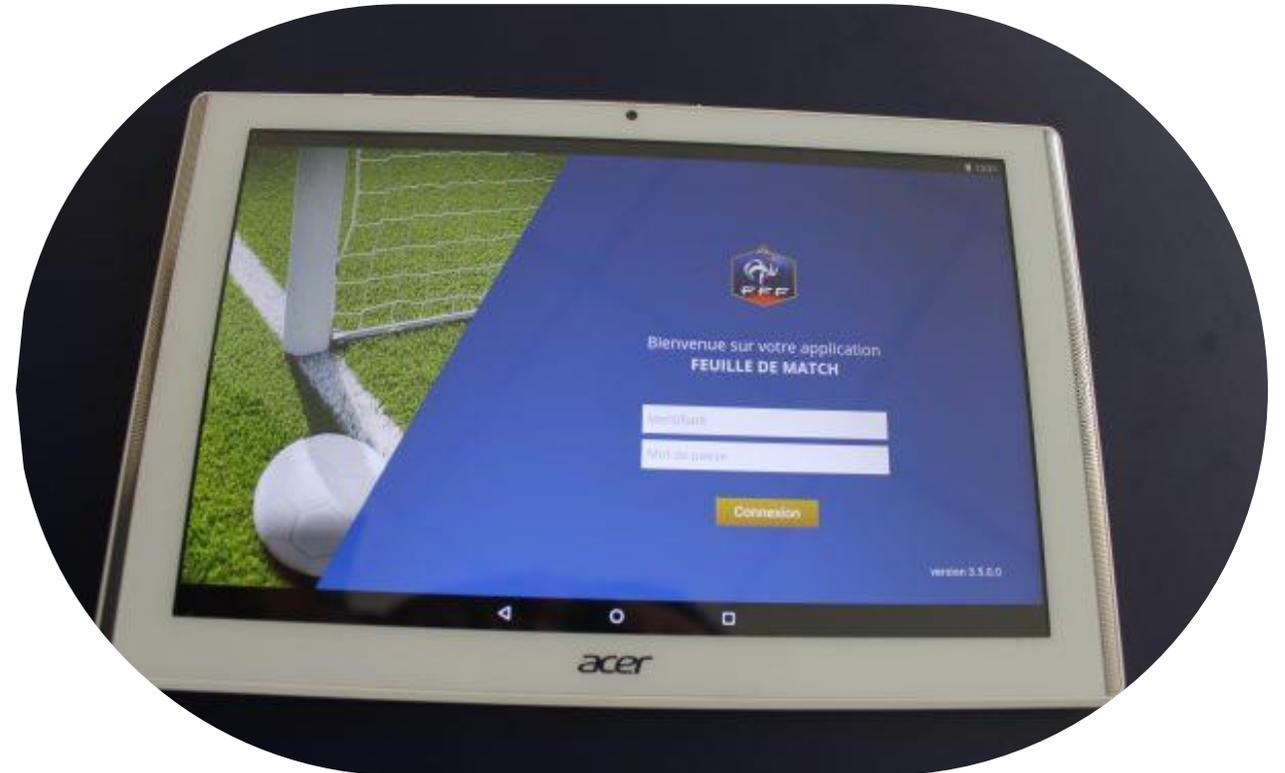
- un joueur sanctionné de 3 matchs de suspension ferme en Libre devra, s'il veut jouer dans une équipe de Futsal, purger sa suspension au regard du calendrier de cette dernière
- alors qu'un joueur sanctionné de 2 matchs de suspension ferme en Football Libre pourra jouer dans une équipe Futsal sans avoir à purger sa suspension avec ladite équipe Futsal

Feuille de Match Informatisée

Catégorie	Divisions FMI 17-18	Nouvelles Divisions FMI 18-19
Futsal masculin	Toutes compétitions	Idem 17-18
Seniors Masculins	Toutes compétitions	Idem 17-18
Seniors Féminines	Toutes compétitions	Idem 17-18
U18, U17, U16	Toutes compétitions	Idem 17-18
U15, U14	Toutes compétitions	Idem 17-18
U13	-	Tous niveaux (Critérium)
U18F, U15F à 11	Toutes compétitions	Idem 17-18
U13F, U15F, U18F à 8	-	Tous niveaux (Critérium)
Entreprise	Toutes compétitions	Idem 17-18
Loisir	Coupe	Championnat
Vétérans	Toutes rencontres	Idem 17-18

- Préparation : veille de match sur **fmi.fff.fr**
- Chargement des données sur la tablette : **jour du match** par club recevant

Futsal:
93 % de réussite
pour la première
saison en FMI



Championnat

Création du R2

District 44 => 13 équipes (3 intéressées par finalement non engagées)

12 équipes

=> Deux solutions étaient possibles

Faire deux divisions de 6 équipes (10 matchs dans une phase, 2^e phase ?)

Faire une division unique de 12 équipes (22 matchs)

La Commission a opté pour une formule à un groupe unique pour un calendrier mieux harmonisé

- Une équipe forfait général depuis la parution du calendrier
- Intégration possible d'une 12^{ème} équipe si installation conforme

Coupe Futsal

Matches aller simple : moins de dates disponibles en raison d'un groupe de 12

Finale

⇒ ***Journée futsal (finales masculine et féminine)***

⇒ ***Date et lieu à choisir***



**Téléphone
d'urgence**

Vendredi à partir de 17h30
02 28 01 21 03
urgences@foot44.fff.fr

Appel téléphonique

Confirmation des éléments par messagerie officielle, par l'appelant

Réponse de la prise en compte, par le titulaire du N° d'urgence, sur la messagerie officielle du club appelant

- ▶ **Contact** : Stéphane NARAYANINNAIKEN (CTD DAP)
@ : snarayaninnaiken@foot44.fff.fr



Label Jeunes Futsal

Le Label Jeunes Futsal a pour objectif de renforcer le projet club qui doit se traduire par la mise en place d'une politique sportive autour de la pratique du Futsal des jeunes en cohérence avec la politique fédérale.

Le Label Jeunes Futsal est valable à compter de la date d'obtention, et ce pendant les trois saisons qui suivent celle de la délivrance du Label.

- Licences spécifiques Futsal dans les catégories jeunes
- Les clubs spécifiques Futsal ou sections Futsal de clubs peuvent prétendre à la délivrance du Label Jeunes Futsal.
- En fonction du respect des critères définis, le Label Jeunes Futsal est délivré selon trois niveaux par ordre croissant :
 - Le Label Jeunes Futsal « Espoir »
 - Le Label Jeunes Futsal « Excellence »
 - Le Label Jeunes Futsal « Elite »

Quatre axes

Le projet associatif : qui vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.

Le projet sportif : qui vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus et d'entraînement

Le projet éducatif : qui vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.

Le projet d'encadrement et de formation : qui vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.

MINIMA Volet Associatif

Espoir :

- compter parmi ses effectifs licenciés, au minimum 8 pratiquant(e)s correspondant aux catégories U6 Futsal à U19 Futsal,

Excellence :

- compter parmi ses effectifs licenciés, au minimum 8 pratiquant(e)s correspondant aux catégories U6 Futsal à U11 Futsal ;

- compter parmi ses effectifs licenciés, au minimum 8 pratiquant(e)s correspondant aux catégories U12 Futsal à U19 Futsal ;

Elite :

- compter parmi ses effectifs licenciés, au minimum 8 pratiquant(e)s correspondant aux catégories U6 Futsal à U11 Futsal ;

- compter parmi ses effectifs licenciés, au minimum 8 pratiquant(e)s correspondant aux catégories U12 Futsal à U19 Futsal ;

MINIMA Volet Sportif

Espoir :

- engager au minimum 1 équipe dans une offre de pratique de U6 Futsal à U19 Futsal

Excellence :

- engager au minimum 1 équipe dans une offre de pratique de U6 Futsal à U11 Futsal ;
- engager au minimum 1 équipe dans une offre de pratique de U12 Futsal à U19 Futsal

Elite :

- engager au minimum 1 équipe dans une offre de pratique de U6 Futsal à U11 Futsal ;
- engager au minimum 1 équipe dans une offre de pratique de U12 Futsal à U19 Futsal

MINIMA Volet Educatif

Pour les 3 niveaux de Label :

- s'engager officiellement dans l'application du programme éducatif fédéral ;
- rendre visible la charte d'engagement signée au sein du club ;
- assurer le relais de l'ensemble des messages fédéraux à travers les supports de diffusion mis à disposition (affiches, etc...)

(1) cliquez sur la rubrique **CLUBS**

(2) cliquez sur le « bouton » **PEF**



The screenshot shows the website of the District de Football de Loire-Atlantique. At the top left is the logo. To the right, the text reads "DISTRICT DE FOOTBALL DE LOIRE-ATLANTIQUE" and "Bienvenue sur le site Internet du District". There are social media icons for YouTube, Facebook, and Twitter. A search bar with the text "Rechercher" is on the right. Below the header is a navigation menu with the following items: ACCUEIL, DISTRICT, COMPÉTITIONS, PRATIQUES, FORMATIONS, TECHNIQUE, ARBITRAGE, CLUBS, MÉDIAS, DOCUMENTS. The main content area features a large banner titled "CLUBS" with a background of many club logos. Below the banner are two search boxes: "Recherchez un club par nom, ville ou CP" and "Recherchez un club par n° d'affiliation". At the bottom, there are six buttons: ANNUAIRES DES CLUBS, SECTEURS, ANNONCES, PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL (PEF), LABEL JEUNES, and VIE DES CLUBS. A red arrow points from the text "(2) cliquez sur le « bouton » PEF" to the "PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL (PEF)" button.

Où retrouver toutes les informations PEF sur le site internet ?

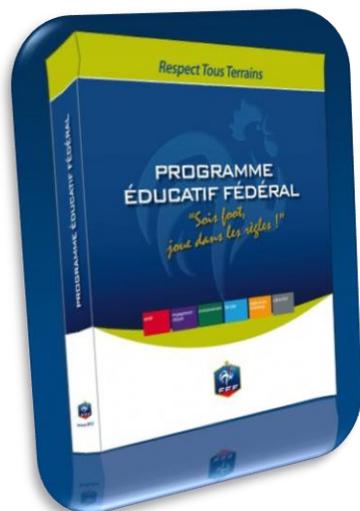
(1) cliquez sur la rubrique **CLUBS**

(2) cliquez sur le « bouton » **PEF**



The screenshot shows the website header with the logo and navigation menu. The 'CLUBS' menu item is highlighted with a red arrow. Below the menu is a large banner for 'CLUBS' with a grid of club logos and two search boxes. A red arrow points from the 'CLUBS' menu item to the banner. Below the banner are six buttons: 'ANNUAIRES DES CLUBS', 'PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL (PEF)', 'SECTEURS', 'LABEL JEUNES', 'ANNONCES', and 'VIE DES CLUBS'. A red arrow points from the 'PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL (PEF)' button to the text '(2) cliquez sur le « bouton » PEF'.

Le P.E.F.



Communiquez sur vos actions afin de permettre:

- de témoigner
- d'échanger les bonnes idées
- faire savoir que votre club agit
- ...

Par quels moyens ?



Le site internet de votre club



«Taguer» le District
sur vos « Posts »
afin qu'on puisse les partager

Les réseaux sociaux



Le courrier du P.E.F.

MINIMA Volet Encadrement et Formation

Pour les 3 niveaux de Label :

- compter parmi ses effectifs licenciés un référent éducatif identifié ;
- formaliser un plan de formation de son encadrement, à savoir ses dirigeants, ses éducateurs, ses arbitres et ses salariés, dans le respect du formalisme proposé par les organes de contrôle (saisons N, N+1, N+2).

- **Pour le niveau « Espoir » :**

- disposer d'un encadrement technique qualifié correspondant à un éducateur certifié Futsal Base destiné à l'encadrement des catégories U6 Futsal à U19 Futsal.

- **Pour le niveau « Excellence » :**

- disposer d'un encadrement technique qualifié correspondant à 2 éducateurs certifiés Futsal Base destinés à l'encadrement des catégories U6 Futsal à U19 Futsal ;

- **Pour le niveau « Elite » :**

- disposer d'un encadrement technique qualifié correspondant à 2 éducateurs certifiés Futsal Base dont 1 au moins est détenteur du CFF4, destinés à l'encadrement des catégories U6 Futsal à U19 Futsal ;



MODULES FUTSAL

Futsal Découverte	72	Le Mans	Le Jeudi 25 Octobre 2018	Vincent GARNIER	8h	16	47 €
Futsal Découverte	44	Chateaubriant	Le Samedi 8 décembre 2018	Karl MARCHAND	8h	26	47 €
Futsal Découverte	85	Ile d'Elle Canton Chaille Pictons	Le Samedi 5 Janvier 2019	Patrice GERNEZ	8h	26	47 €
Futsal Découverte	53	Laval	Le Vendredi 18 et le Samedi 19 janvier 2019	Arnaud BULENGER	8h	26	47 €
Futsal Découverte	49	Les Ponts de Cé	Le Samedi 26 Janvier 2019	Yohann LHOMMEDE	8h	26	47 €
Futsal Perfectionnement	72	Sablé sur Sarthe	Les Lundi 11, Mardi 12 et Mercredi 13 Février 2019	Arnaud VAUCELLE	24h	26	142 €

• Aide financière du Conseil Départemental aux formations

Formulaire à retourner à la délégation territoriale de votre secteur
 Voir localisation et coordonnées ci-dessous

Adresse du club ou de la section : _____
 _____ Code postal _____ Ville _____

Président du club ou de la section : _____

Nom du club (avec précision) : _____
 Nom de la section : _____

N° SIRET (obligatoire) : _____ N° déclaration en préfecture : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____



Aider les clubs sportifs pour la **formation des cadres bénévoles**

Partie réservée à l'administration

Nombre de stagiaires	Provision	
Garçons	Filles	Tiers comptable
Affiliation fédérale		

Modalités

Les conditions d'attribution d'une subvention pour ce dispositif sont les suivantes :

- Le club doit être implanté sur une commune de Loire-Atlantique,
- Le ou les stagiaires doivent avoir participé dans l'année civile à un ou plusieurs stages sportifs diplômant (sous l'égide de la fédération, ligue ou comité) hors brevet d'État, BAFA et stages co-organisés par les comités sportifs et le conseil départemental,

• Le stagiaire ou les stagiaires doivent être licenciés d'une fédération sportive délégataire ou affinitaire (hors scolaire ou universitaire).

Le Département, pour ce dispositif, intervient à hauteur de 50 % du coût d'inscription des stages dans la limite fixée à 500 € par club et par an (hors frais de déplacement) ou section de club, lorsque celui-ci est multisports.

Championnat

Organisation d'une réunion spécifique d'échanges et de proposition

Coupe

Même format avec ouverture aussi aux clubs libres



De quoi s'agit-il ?

- Organiser les échanges d'informations en matière de signalement des victimes dont les lésions auraient pour origine un accident en compétition de football.
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie a la possibilité d'exercer un recours contre l'assurance d'un tiers responsable d'une blessure, ou contre l'auteur du dommage lui-même.



Comment cela fonctionne t-il ?

Lorsqu'il y a, lors d'un match, une faute ou un comportement anti sportif ayant engendré une blessure et sanctionné d'un carton rouge, la CPAM demande au District de lui signaler ces incidents et de lui fournir la feuille de match et le rapport de l'arbitre.

Les obligations des arbitres

Qu'ils soient officiels désignés par le District ou bénévoles officiant pour leur club, les arbitres sont tenus d'indiquer toutes les blessures sur la feuille de match, quelle qu'en soit la gravité.

Dans le cas **d'un carton rouge pour faute grossière, acte de brutalité** ou tout autre comportement pouvant engendrer une blessure, l'arbitre devra impérativement préciser dans la rubrique « Contexte de l'exclusion » du rapport :

- l'identité de la personne victime
- les circonstances exactes de l'incident
- l'intention de mise en danger de l'intégrité physique



Agenda

Assemblée Générale

La Chapelle sur Erdre

Samedi 13 octobre 2018

9h00

Salle Capellia

Questions diverses

Merci de votre participation à tous

**BONNE SAISON
2018/2019**